



- SOLIMA Aisne -

Schéma d'Orientation pour le Développement des Musiques Actuelles

1. Présentation de la démarche
2. Les musiques actuelles
3. Etat des lieux
4. Information sur quelques dispositifs
5. Les axes de développement

*Projet soutenu par la DRAC Hauts-de-France, la Région Hauts-de-France et le Centre National de la Musique
dans le cadre du Contrat de Filière Musiques Actuelles des Hauts-de-France*

1. Présentation du SOLIMA

1 méthode, processus de concertation pour la **coconstruction** de politiques publiques, la **structuration** et la **coopération** entre acteurs

2 enjeux d'intérêt général

1. La création, la diversité des œuvres et des initiatives dans le respect des droits culturels
2. Un développement territorial cohérent et équitable

Quelques principes

- ✗ **Horizontalité** : associe de manière non hiérarchisée l'État, les collectivités, les réseaux, les acteurs des filières...
- ✗ **Démarche progressive et ascendante** qui s'inscrit dans la durée
- ✗ **Diversité, Respect** de la parole de chacun.e, **bienveillance** et **intentionnalité** (au service de l'intérêt général)

Objectifs opérationnels

- ✗ **Observer et comprendre** : vers une lecture commune du territoire (état des lieux, rencontres et interconnaissance...)
- ✗ **Réfléchir et concevoir** : prioriser les besoins et pistes de développement
- ✗ **Proposer et mettre en œuvre** des coopérations, des dispositifs, des expérimentations

1. le SOLIMA dans l'Aisne...

Initié et porté par 4 structures :

Biscuiterie, Manufacture, Caves à Musique de Tergnier, Festival Pic'Art
+ avec le soutien du Contrat de filière – DRAC, Région et CNM,
+ et l'appui du Pôle régional Haute-Fidélité et de la FEDELIMA

→ **Des travaux de recensement et d'état des lieux** : annuaire et cartographie

→ **Des rencontres territoriales**, pour poser un diagnostic et identifier les sujets prioritaires

La Biscuiterie à Château-Thierry (4/07 – 14 personnes)

La Manufacture à Saint-Quentin (26/09 – 31 personnes)

Les Caves à Musiques de Tergnier (29/09 – 18 personnes)

Rencontre Radar à la Manufacture (29/11 – 28 personnes)

Les Caves à Musiques de Laon en visioconférence (30/04/23 – 11 personnes)

→ **Des échanges, réflexions et mobilisations des 4 structures initiatrices** pour animer la démarche

→ **Une restitution, point d'étape le 27 avril 2023 à Laon**



- SOLIMA Aisne -

Schéma d'Orientation pour le Développement des Musiques Actuelles

1. Présentation de la démarche
- 2. Les musiques actuelles**
3. Etat des lieux
4. Information sur quelques dispositifs
5. Les axes de développement

2. Les musiques actuelles...

Vidéo de présentation : <https://youtu.be/fq-telZ2pQ4>

Première pratique artistique et culturelle en France

Un grand nombre d'associations, des services de collectivités, et des entreprises à statut commercial.

Des modalités de développement hybrides, au carrefour du «public administré», du «privé lucratif» et de l'«associatif non lucratif».

Une partie des initiatives attachée à l'intérêt général, affirme une éthique sociétale et humaniste (hors marché, non lucrativité, diversité et droits culturels).

Une grande diversité de pratiques et d'esthétiques

Chanson, jazz...

Musiques amplifiées (blues, rock, métal, reggae, pop...),

Musiques « urbaines » (hip-hop),

Musiques électroniques,

Musiques du monde,

Musiques traditionnelles...

> *Se définissent en creux par rapport aux musiques classiques ou de répertoire*

2. Les musiques actuelles...

Une diversité d'activités et de structures que l'on retrouve sur tous les territoires

Le spectacle vivant (concerts) : organisation de concerts présentant des artistes professionnels ou amateurs, au sein des lieux permanents (du café-concert au Zénith), des festivals et événementiels divers.

L'apprentissage et les pratiques : au sein des écoles et conservatoires, des MJC, des lieux d'accompagnements, des studios de répétition... au travers d'approches pédagogiques souvent innovantes et collectives (pratiques instrumentales, musiques assistées par ordinateur, pratiques collectives...), des cours individuels (privés), et aujourd'hui au travers des outils numériques.

Les musicien.nes ont besoin de studios de répétitions pour pouvoir se réunir, pratiquer, bénéficier de conseils, et assurer des actions de préventions (risques auditifs, bonnes pratiques...), et d'un environnement professionnel pour se développer (tourneurs, producteurs, labels...).

Les musiques enregistrées et les médias sont un pan important de la filière, avec les studios d'enregistrement, les radios, les labels discographiques (éditeurs, distributeurs...), les fanzines... qui contribuent à la création et à la production professionnelle et amateurs

Une diversité d'acteurs et de métiers techniques (prestataires, loueurs, formation...), artistiques (enseignement, coach...), administratifs (production, tournée...), commerciaux (vente d'instruments, matériels, partitions, locations techniques...)



- SOLIMA Aisne -

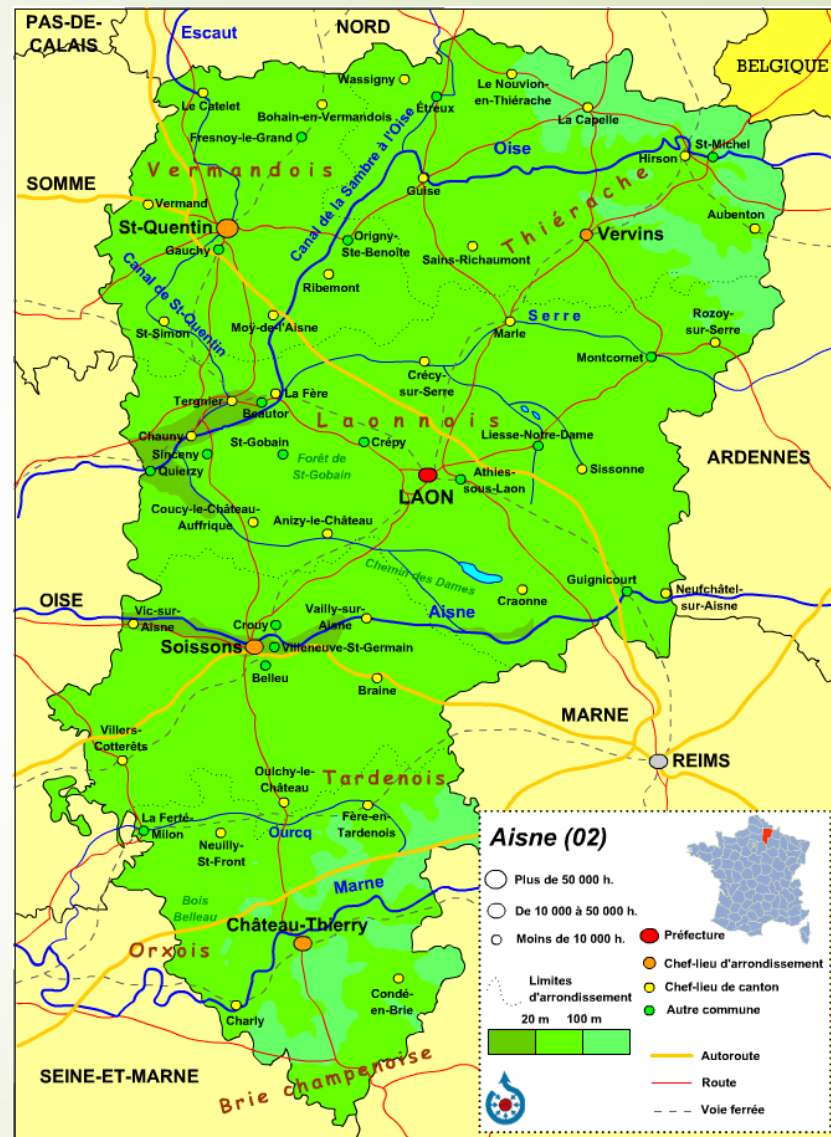
Schéma d'Orientation pour le Développement des Musiques Actuelles

1. Présentation de la démarche
2. Les musiques actuelles
- 3. Etat des lieux**
4. Information sur quelques dispositifs
5. Les axes de développement

3. Etat des lieux...

Territoire rural et étendu

- > question de la mobilité et de la prise en compte des territoires ruraux
- influence francilienne et rémoise
 - > départ des étudiants, et arrivée de néo-ruraux
- Peu d'équipements culturels labellisés (CDCN Château-Thierry et Scène conventionnée MCL Gauchy)
 - > manque de reconnaissance et besoin d'équipements
- Des musiques actuelles présentes, mais moins soutenues que la musique de répertoire
 - > enjeu de ré-équilibre

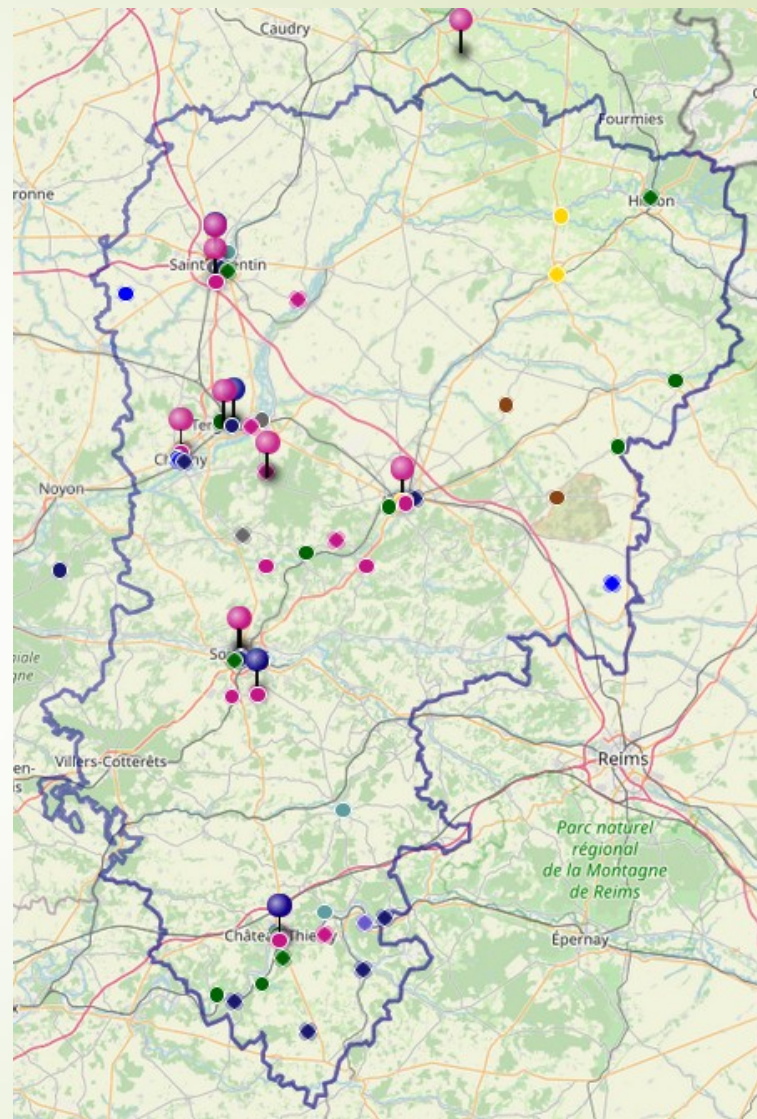


3. Etat des lieux...

Près de 100 structures identifiées

- 12 lieux
- 22 café-concerts
- 20 festivals
- 18 écoles et conservatoires
- 3 associations socioculturelles
- 6 radios et 1 fanzine
- 4 structures de production et management
- 2 labels
- 5 studios
- 3 prestataires techniques
- des disquaires, luthiers...

=> une répartition territoriale déséquilibrée (zones blanches à l'Est)



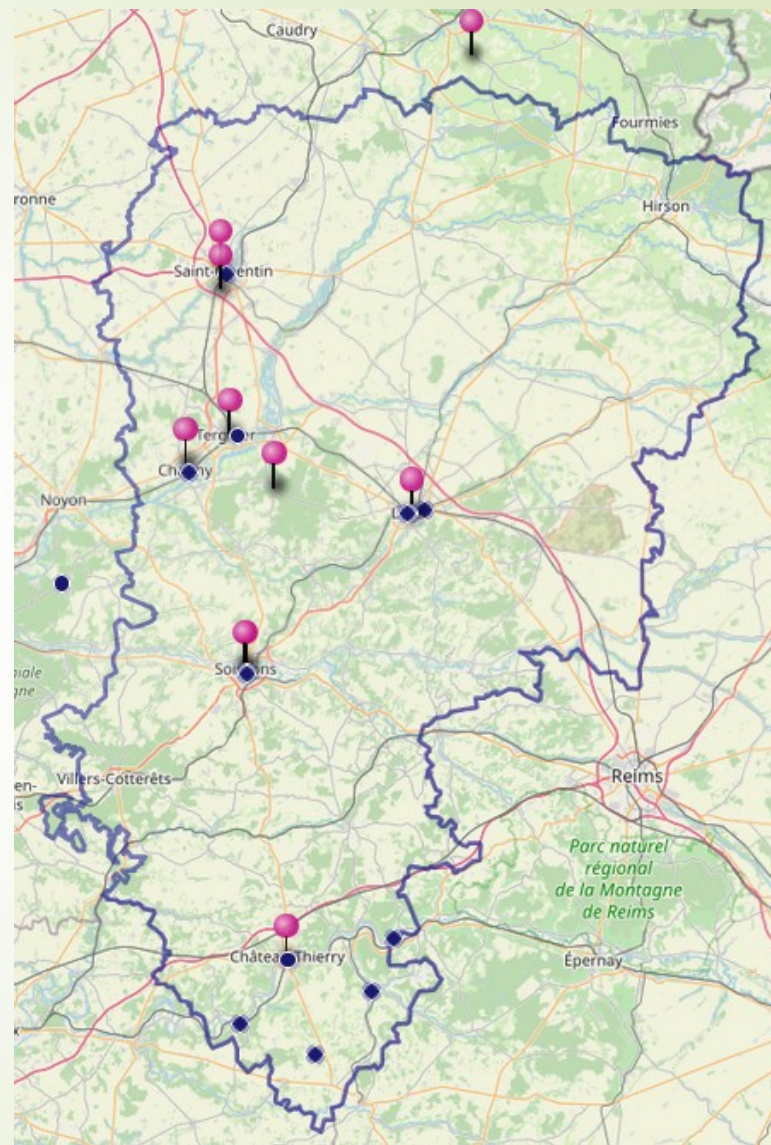
3. Lieux et café-concerts

12 lieux

- **Biscuiterie** (Château-Thierry)
- **Manufacture** et Le Splendide (Saint-Quentin)
- MCL de Gauchy
- Centre Culturel de Tergnier
- Esp. Jeunesse et Culture (Soissons)
- Forum de Chauny
- L'Horloge (Tracy)
- La MAL de Laon
- Le Caméléon (Conchy)
- Le Mail à Soissons
- Maison Gaïa

22 café-concerts

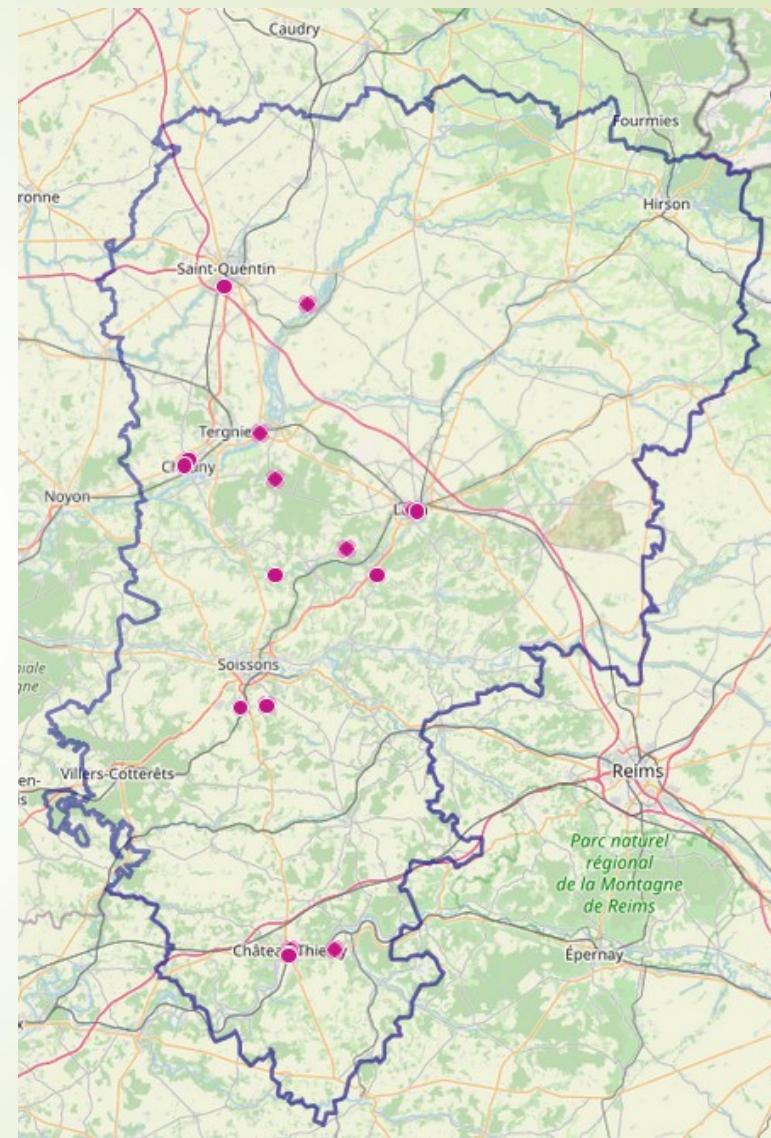
- **9 à Laon** : Fabrik & co, L'aontraide, L'entre potes, Red-hot Café, L'alternative, Beer Monkey bar, Le Coyote Café, Le Gibus
- La Boite à Mousse - La BAM (Soissons / Laon)
- La Brasserie des Fables (Rozoy-Bellevallée)
- La Brasserie des Trois Loups (Trélou-sur-Marne)
- La Chopine (Condé-en-Brie)
- Le Bacchus (Château-Thierry)
- Le Bidule (Nogent-l'Artaud)
- Le Havana, Rock 'n Food (Soissons)
- Le Kraken Pub, La Caverne, Méphisto (Saint-Quentin)
- Le Petit Troquet (Fargniers)
- *Vroum à Chauny (fermé)*



3. 20 Festivals

- Festival Pic'Arts
- Festival Jazz'titudes
- Vers Solidaires
- Berzyk
- Les Voix d'hiver
- Musique en Omois
- Cantons... Chante
- Rock' N Festival
- C'est comme ça
- Grèves musicales
- Patrimoine vivant
- Arsenal Rock festival
- Béguée Fest'
- Festival Rock à pâture
- Haïtifest
- Festival Wood Rock
- La mascarade
- Le Mort Jazz Festival
- Les Transmusicales de Brème
- Ploukstock Festival
- Rock in Sissy

Septmonts
 Laon
 ...
 Berzy le sec
 Gauchy
 Fossoy
 Chauny
 Chauny
 Château-Thierry
 Château-Thierry
 Château-Thierry
 Beautor
 Landricourt
 Laon - Merlieux
 Septmonts
 Ursel
 Nogent l'artaud
 Mortefontaine
 Brème
 Laon
 Sissy



3. Diffusion

Plus de **500 concerts par an** (270 payants, 240 gratuits) *(45 répondants)*

50 000 à 60 000 spectateurs *(23 répondants)*

Plus de **600 groupes** programmés (180 des HdF, 110 de l'Aisne) *(48 répondants)*

- **Diffusion essentiellement dans quelques lieux reconnus** (Biscuiterie, Manufacture...), les festivals (plus de 20) et les café-concerts (plus de 20)
 - > **manque de lieux adaptés** pour la diffusion, l'accompagnement, les pratiques...
- Des pratiques des publics qui évoluent (têtes d'affiches et de l'événementiel familial)
 - > **quid de la diversité**
- **Difficultés pour les artistes à se produire dans des conditions convenables** (technique, accueil et rémunération)
- **Des dispositifs d'aides peu mobilisés** (dispositif Haute-Fréquence, Armada, ...)
- **Des rémunérations des groupes souvent trop basses**, en rapport avec la fragilité économique des organisateurs
- **Manque de relation et de communication** entre les acteurs > **besoin de mise en réseau** des lieux/associations... pour échanger de l'information, se coordonner, créer du liant...

Enjeux : besoin de renforcer les possibilités de diffusion, et d'accompagner les initiatives / les projets

- **Créer du dialogue, apporter du conseil et de la ressource, renforcer les aides, donner de la visibilité...**

3. Création et accompagnement des groupes

Près de **100 groupes accueillis / accompagnés** (70 amateurs / 30 professionnels) - environ 35 groupes des HdF et 45 de l'Aisne *(8 répondants)*

- **Des dispositifs d'accompagnement** existants (Périscope, Stéréo...) qui ne peuvent pas répondre à l'ensemble des besoins
- **Un manque de formation et d'information pour les artistes** (intermittence, professionnalisation...)
- **Difficultés à tourner** dans et hors du département
- Un besoin de **renforcer l'entourage professionnel des groupes** (tournée, production, management...)
- Le souhait et le **besoin de lieux pour que les musiciens se retrouvent, se rencontrent...**

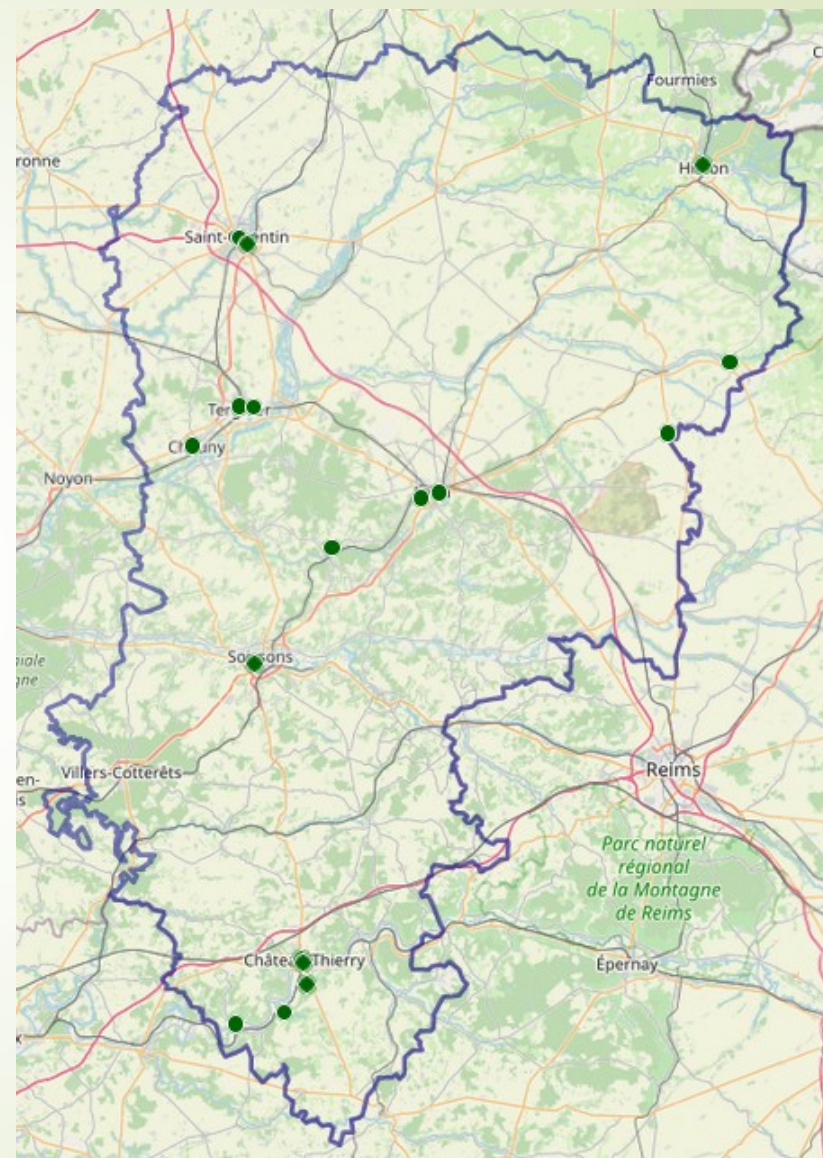
Enjeux : renforcer l'accompagnement des projets artistiques, et encourager la circulation des artistes hors département

- **Renforcer les dispositifs existants, mutualiser des compétences localement, développer de la formation...**

3. Ecoles et conservatoires

18 écoles, dont 3 Caves et 5 conservatoires

- Caves à Musique de Tergnier
- Caves à Musique d'Hirson
- Caves à Musiques de Laon
- *Conservatoire de Château Thierry*
- *Conservatoire de Laon*
- *Conservatoire de Saint-Quentin*
- *Conservatoire de Soissons - Cité musique et Danse*
- *Conservatoire Municipal de Musique de Tergnier*
- Ecole Agostini (Saint-Quentin)
- Ecole de Musique d'Ailette (Anizy-le-Château)
- Ecole de Musique de Chézy-sur-Marne
- Ensemble Ecole de Musique de Dizy-le-Gros
- Espace Musique (Château-Thierry)
- Espaces Musiques et école de Chauny
- Musiques et Scène (Charly-sur-Marne)
- Nogentel Sport et Loisirs (NSL - Nogentel)
- T.A.C.T. (Rozoy-sur-Serre)



3.

Les pratiques artistiques et l'enseignement

300 élèves de cours régulier ou stages / 5000 heures d'enseignement *(3 répondants)*

Près de **70 actions culturelles** (EAC) / plus de 50 structures concernées *(2 répondants)*

- Une offre d'enseignement et de pratiques via les écoles (Caves), conservatoires, et cours privés
- **De fortes évolutions dans les pratiques** (rap, électro...) avec de nouveaux besoins (matériels, locaux, méthodes pédagogiques...)
- Des besoins/attentes vers **plus de pratiques collectives et d'accompagnement de projets**,
- Un **manque de locaux de répétition**
- Des **locaux existants souvent peu adaptés** (voire insalubres ou inexistants)
- Une faible rémunération des professeurs (temps partiels...) qui limite les capacités de recrutement
- Une révision du Schéma Départemental des Enseignements Artistiques

Enjeu : mieux prendre en compte les pratiques actuelles, et de renforcer l'accompagnement des pratiques et des projets artistiques

- Renforcer et démultiplier les dispositifs d'accompagnement, assurer des fonctions d'information-conseil, développer les lieux de répétition

3.

Politiques publiques et subventions

390k€ de subventions (Etat et collectivités)

300k€ des sociétés civiles (CNM, Sacem, Adami...)

(8 répondants)

DRAC Hauts-de-France : En soutien à plusieurs structures (Biscuiterie, Manufacture...), et structures d'enseignements (conservatoires, écoles...) + programmes Pass'Culture, Contrats territoriaux, EAC...

Région : Structures (Biscuiterie, Manufacture, Caves de Tergniers et Hirson), 10 festivals (Pic'ART, Rock'N, Gaïa, Jazz'Titude, Jazz Thémis, Rockiens des bois, Mondial Guitare...), aide à la diffusion (Haute Fréquence – 5) et à la création (5 résidences)...

Département : aide à la diffusion (lieux et festivals) et à l'enseignement (écoles et conservatoires), dispositif Armada

CNM : aide à la diffusion et programmes (Biscuiterie, La Couveuse, Gaïa, Festival Pic'Art...)

Communes et intercommunalités...

Fonds Européens (programme Leader...)

3. Autres besoins et problématiques exprimés...

Budgets : 1,5M€ (8 répondants)

Emplois : 9,4 ETP permanents, 385 artistes et techniciens, 714 bénévoles (7 à 12 répondants)

- **Economie et financements publics**

- précarité des associations et augmentation des charges (frais techniques, énergies...), et contraintes budgétaires qui pèsent sur les collectivités (inflation, énergie...),
- manque de soutien et de prise en compte des associations par les collectivités, et délais de délibération et de versement des aides trop longs...
- Pass'Culture peu mobilisé par les associations,
- renouvellement associatif important (faute de moyens pérennes), essentiellement sur l'événementiel (*seul moyen de mobiliser des aides publiques*)

- **Questions de fond ?**

- une fréquentation des concerts qui illustre certaines **évolutions des pratiques** des publics
- un territoire aux fortes inégalités et précarités sociales, qui interroge le lien entre **éducation et ouverture à la culture**
- des **enjeux de diversité** à affirmer (*découverte artistique versus remplissage des jauges*)
- un sentiment de **manque de prise en considération** des artistes, des associations et des initiatives locales



- SOLIMA Aisne -

Schéma d'Orientation pour le Développement des Musiques Actuelles

1. Présentation de la démarche
2. Les musiques actuelles
3. Etat des lieux
- 4. Information sur quelques dispositifs**
5. Les axes de développement

4. Des dispositifs d'accompagnement...

Au-delà des activités régulières de certains acteurs (Biscuiterie, Manufacture, Caves...)

Stéréo : dispositif d'accompagnement de la Manufacture et Urban Studio (Saint-Quentin)

Pour 3 à 5 groupes par an – parcours d'accompagnement sur 1,5 à 2 ans – avec des interventions adaptées à la maturité des projets, pouvant aller du conseil, à la répétition accompagnée, jusqu'à la résidence de pré-production sur scène (connaissance de la filière, technique, communication, administration...)

Périscopes : dispositif HdF de la Manufacture, Biscuiterie, 9-9bis et Bougez Rock

Sur les « zones blanches » du territoire, des temps de rencontre sur l'artistique et les projets, voire de pratique sur scène (soutenu par le Contrat de filières MA HdF), en s'appuyant sur des structures relais.
> <https://www.facebook.com/Periscopeshdf/>

Musique-HdF.org

Un site dédié aux conseils, ressources et informations des musicien·nes et acteurs du secteur musical en Hauts-de-France (déployé par le Pôle régional Haute Fidélité).
> <http://music-hdf.org/>

4. Des dispositifs de soutien...

Armada : une aide à la diffusion du Département de l'Aisne

Aides forfaitaires pour des associations et collectivités (fonds doté de 36k€) - concerts découvertes (1500€) et événementiels (5000€). Les demandes sont à faire auprès du Conseil départemental, tout au long de l'année. > <http://www.armada-aisne.fr/>

FDAL : Fonds Départemental d'Animation Locale

Soutien aux festivals à hauteur de 200€ à 500€ par action (cumulable avec l'Armada)

Contrat de filière Musiques Actuelles des Hauts-de-France

Contrat associant la DRAC, la Région, le CNM et le Pôle Haute-Fidélité pour déployer des appels à projets de façon concertée, en soutien à des expérimentations complémentaires aux subventions de droit commun (programmes existants de l'État, des collectivités ou du CNM). Deux enjeux sont identifiés sur les Hauts-de-France : la structuration des développeurs d'artistes (tourneurs, labels...) ; la coopération professionnelle et l'interconnaissance à l'échelle régionale (suite à la fusion de régions et des réseaux). > <https://cnm.fr/aides/les-aides-territoriales/hauts-de-france/>

GIP cafés-cultures : pour l'emploi des artistes

Fonds public dédié au soutien de l'emploi artistique et technique afin de favoriser l'offre artistique dans les lieux de proximité que sont notamment les cafés, bars et restaurants, via une aide forfaitaire (fonction du nombre de musicien.nes, GUSO, employeurs occasionnels). > <https://gipcafescultures.fr/>



- SOLIMA Aisne -

Schéma d'Orientation pour le Développement des Musiques Actuelles

1. Présentation de la démarche
2. Les musiques actuelles
3. Etat des lieux
4. Information sur quelques dispositifs
- 5. Les axes de développement**

5. Axes de développement

Les associations, les initiatives bénévoles et les artistes sont une richesse du territoire, et garantissent une certaine diversité (des esthétiques et des pratiques - respect des Droits culturels)

- **Enjeu de monter en capacité des initiatives et des porteurs de projets...**

Deux leviers

1. Mettre en réseau les acteurs : une animation territoriale des musiques actuelles

- Pour monter en connaissance : observation, partager de l'information
- Pour monter en compétences : formation, conseil, accompagnement
- Générer des solidarités : se coordonner, coopérer, nouveaux dispositifs
- Mobiliser des moyens nouveaux (aides publiques, sociétés civiles...)...

2. Renforcer la prise en compte des musiques actuelles par la puissance publique

- Impliquer plus fortement les collectivités locales
- Continuer à soutenir l'existant (Manufacture, Biscuiterie, Caves, Festivals...)
- Améliorer les bâtiments et infrastructures (isolations, travaux, studios de répétition...)
- Intégrer les musiques actuelles dans les schémas (SDEA...)
- Associer les acteurs associatifs dans les Contrats territoriaux...

5. Axes de développement

Renforcer la diffusion, les pratiques, l'accompagnement des initiatives et des projets artistiques, et encourager la circulation des artistes hors département

- **Mutualiser des compétences localement** (pour l'entourage professionnel des artistes, pour le conseil et l'accompagnement des initiatives), **au sein d'une équipe mobile**, pouvant utiliser les moyens mis en commun (locaux de répétitions, salles...),
pour organiser des résidences, master-class, sessions de formation/information...
pour créer du dialogue et de la ressource (recenser, cartographier, se mettre en réseau),
pour conseiller et informer les porteurs de projets (asso, collectivités),
pour animer un site internet Musiques actuelles dans l'Aisne...
- **Renforcer les aides aux acteurs** (lieux, caves, festivals...) **et les dispositifs** (Armada, GIP Café-cultures, rééquilibrer les aides en faveur des MA, mobiliser les villes...)
- **Renforcer les dispositifs d'accompagnement existants** (Périscopes, Stéréos, appels à projets, parcours...), voire en développer de nouveaux (notamment pour inciter à la diffusion hors département – bourses, accords de réciprocité entre salles...) et de valorisation de la scène locale (plateaux, diffusion amateur), notamment pour les cultures urbaines
- **Développer de la formation** (pour les artistes, responsables associatifs, techniciens de collectivités...) sur les spécificités techniques et administratives des musiques actuelles (emplois intermittents, les taxes, les aides, les matériels, préventions des risques...)
- **Développer les lieux de répétition** à travers le territoire, et améliorer les infrastructures existantes

5. Propositions opérationnelles

Un processus de concertation et de mise en lien à poursuivre...

Un collectif d'acteurs qui s'officialise comme espace d'information, d'échange et de coopération (à partir des 4 membres du copil, élargi aux structures qui le souhaitent...) avec l'appui du Pôle régional

Mise en place d'un comité de suivi avec les partenaires concernés et intéressés (DRAC, Région, Département, Villes et intercommunalités, CNM, Sacem, Pôle régional...) : observation, coopérations territoriales, suivi des dispositifs... (1 à 2 réunions par an)

Un poste d'animation / ressource au service du territoire (itinérant)

Pour créer du dialogue : animation et coordination du collectif d'acteurs

Pour créer/mutualiser des ressources : recenser, cartographier, aller à la rencontre des structures, des groupes de l'Aisne, identifier les ressources à mutualiser (lieux, compétences, matériels...)

Pour informer et conseiller les porteurs de projets (asso, collectivités) : administration, réglementations, dispositifs d'aides... animation d'un site internet...

Pour mobiliser des moyens nouveaux (CNM, sociétés civiles...)

Pour aider à concevoir et mettre en place des actions coordonnées : résidences, master-class, formations...

Projections 2023 et années suivantes

Recrutement d'un.e chargé.e de mission, emploi pouvant être porté par une structure du territoire (Biscuiterie par exemple), avec un soutien potentiel du Contrat de filière, du Fonpeps, Leader...

Un appui aux actions et nouveaux dispositifs à envisager à partir de 2024...